



Luxembourg, le 28 septembre 2009



Références: 15583 – 59 C  
Esch  
Affaire suivie par Germain Ruscitti

Annexes:

Monsieur le Commissaire  
de district à  
Luxembourg

Service : **Secrétariat**  
**ESCH** Esch/Alzette, le  
19 OCT. 2009

Monsieur le Commissaire de district,

Je vous prie de bien vouloir informer les autorités communales d'Esch/Alzette que suivant la demande motivée du collège des bourgmestre et échevins du 15 septembre 2009, je prolonge, sur la base de l'article 14 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, de trois mois le délai pour le vote définitif du projet d'aménagement particulier, concernant des fonds sis à Esch/Alzette, au lieu-dit « rue de l'Usine », présenté par les consorts Reckinger - Zagwojdan.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire de district, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre de l'Intérieur  
et à la Grande Région

Jean-Marie HALSDORF

No... ~~104/105/106~~  
Transmis à Madame le Bourgmestre de  
la commune de... Esch/Alzette.....  
pour information.

Luxembourg, le... ~~06 octobre 2009~~

Le Commissaire de district,

Jacques Schwachtgen  
Secrétaire de district